

Communiqué de presse

Sous le haut patronage de Monsieur Philippe HENRY, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

AQUAWAL, FEDIEX et PIERRES & MARBRES WALLONIE signent une « Charte de concertation »

Aquawal est l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau regroupant les principaux producteurs et distributeurs d'eau potable, l'ensemble des organismes d'assainissement agréés de la Région wallonne, ainsi que la Société publique de Gestion de l'eau (SPGE).

Fediex est la Fédération des industries extractives de Belgique. La grande majorité de ses membres, du fait de la géologie du pays, est située en Région wallonne.

Pierre et Marbre Wallonie est une asbl qui fournit une information de qualité sur la pierre et ses applications, auprès du grand public, des architectes, des entrepreneurs et des autorités publiques. La plupart des carrières de pierres ornementales en sont membres.

L'eau et la pierre, deux des principales richesses naturelles du sous-sol wallon, peuvent partager le même territoire dans le respect d'une gestion durable de ces deux ressources.

C'est dans cet esprit que l'activité de gestion des eaux et l'activité extractive, toutes deux préoccupées par des défis socio-économiques et environnementaux déterminants pour leur avenir, s'engagent aujourd'hui par la signature conjointe d'une « **Charte de concertation** ». Cette Charte permettra d'assurer une cohabitation harmonieuse entre ces deux pôles d'activités essentiels pour le devenir de la Wallonie.

Cet engagement a pour objet de **favoriser la conduite simultanée des activités de production d'eau et des activités extractives**, de la conception à la fin d'exploitation de l'activité. Ainsi, c'est ensemble que dorénavant les deux secteurs étudieront l'impact des interactions potentielles entre leurs activités respectives. Suivant l'estimation de ces impacts entre activités, la Charte prévoit notamment la réalisation d'études hydrogéologiques. Si cela s'avérait utile, des mesures alternatives destinées à assurer les approvisionnements en eau pourraient également être envisagées.

Le respect mutuel des activités des uns et des autres est assuré grâce à un **dialogue permanent entre les Fédérations signataires** et par le biais d'une concertation instaurée le plus en amont possible entre les membres concernés, dans le cadre d'activités locales. Ce dialogue entre les Fédérations est géré et organisé au travers d'un Comité de concertation composé de représentants des secteurs concernés et du SPW à titre d'observateur.

Le texte complet de la Charte est disponible sur les sites www.fediex.be et www.aquawal.be

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Michel Calozet, Conseiller Général, Fediex
Boulevard du Souverain 68 ó 1050 BRUXELLES
Tél +32 (0)2 511 61 73 - Fax +32 (0)2 511 12 84 - m.calozet@fortea.be

Madame Sylvie Vertongen, Directrice, Aquawal
Rue Félix Wodon 21 ó 5000 NAMUR
Tél : +32 (0)81 25 42 30 - Fax +32 (0)81 65 78 10 - aquawal@aquawal.be

Monsieur Francis Tourneur, Secrétaire général, Pierres & Marbres Wallonie
Rue des Pieds d'Alouette, 11 ó 5100 NANINNE
Tél : +32 (0)81 22 76 64 - Fax +32 (0)81 74 57 62 - info@pierresetmarbres.be

Insérer photo de la signature